

COMMUNIQUÉ

98% DU PAPIER ACHETE PAR LES EDITEURS DE LIVRES EST CERTIFIE OU RECYCLE EN 2021

Toujours plus conscients de l'empreinte environnementale de leur activité, les éditeurs poursuivent leurs efforts en faveur de bonnes pratiques et de politiques de plus en plus éco-responsables au sein de leurs maisons.

Ce sont les conclusions de la commission Environnement et Fabrication du SNE, au terme d'une étude menée auprès des éditeurs sur les achats de papier pour la fabrication de leurs livres en 2021.

Les principales conclusions de cette nouvelle étude sont les suivantes :

- En 2021, la consommation des éditeurs ayant répondu au questionnaire s'élève à **216 362 tonnes de papier**.
- Hormis les pics d'achat dus à des facteurs conjoncturels (comme une réforme des programmes scolaires ou le rattrapage es effets de la crise sanitaire), les volumes de papier achetés depuis 9 ans sont stables.
- **En 2021, 98% du papier acheté par les éditeurs interrogés est certifié PEFC ou FSC ou recyclé. Ce taux était de 88% en 2013.**
- Le volume de papier certifié acheté est plus important au sein des moyennes et des grandes structures (> 97%) qu'au sein des structures de petite taille (≈ 73%)
- Le volume de papier certifié acheté est également plus élevé lorsqu'il est acheté directement par l'éditeur (99%) plutôt que via un imprimeur (88%)

Cette étude vient enrichir et compléter les précédentes éditions publiées par le SNE. Elle étudie les achats de 60 groupes ou maisons, soit plus de 300 marques éditoriales et 74,4% des exemplaires publiés en France en 2021.

Pour rappel, selon l'[ADEME](#), l'édition française représente 7,8% de la consommation totale de papiers graphiques en France en 2021.

[Cette étude est disponible sur le site du SNE.](#)

Consultez également la [Charte environnementale de l'édition de livres](#) ainsi que l'[Etude sur les tonnages de livres transportés dans l'édition : retours, pilon et recyclage \(2018-2020\)](#).

À propos de la commission Environnement et Fabrication du SNE :

La commission Environnement et Fabrication du SNE s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle assure une veille réglementaire sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle est présidée par Pascal Lenoir (Éditions Gallimard).

Contact : Karen Politis Boubli, 01 44 41 40 62, kpoltis@sne.fr

À propos du Syndicat national de l'édition :

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 720 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

Contact : Camille Gauthier, 01 44 41 40 81, cgauthier@sne.fr